

## Un programme pour les patients

# Services d'aide à la vie autonome pour les personnes âgées à risque élevé

Lorsque le soutien d'autres personnes devient essentiel à cause d'une maladie ou d'une invalidité, on peut se demander s'il est toujours possible de vivre de façon autonome à la maison.

Le programme d'aide à la vie autonome pour les personnes âgées à risque élevé permet aux aînés admissibles de vivre de façon autonome le plus longtemps possible en leur fournissant des services en milieu communautaire.

Peu importe où vous vivez, vous recevrez les services de soutien à la personne au moment où vous en avez besoin : les rendez-vous sont prévus pour le jour, le soir ou la nuit, et le soutien sur appel est disponible en tout temps. Étant donné que ce programme est financé par les fonds publics, il vous est offert gratuitement.

## Quels services sont compris?

L'organisme de services communautaires travaillera avec vous pour déterminer la gamme de services qui répond le mieux à vos besoins particuliers ainsi que pour fixer l'horaire des services au moment où vous en avez besoin. Les services offerts comprennent :

- Aide pour accomplir les activités de tous les jours, y compris les soins personnels comme de l'aide pour se laver ou prendre un bain, ou faire de petits travaux ménagers, entre autres
- Services de vérification de la sécurité ou de réconfort, par téléphone ou en personne, si nécessaire

- Accès au personnel soignant en tout temps, en cas d'urgence.

## Comment puis-je savoir si je suis admissible?

Votre coordonnateur de soins collaborera avec vous et votre famille pour déterminer si vous êtes admissible. Les services sont offerts aux personnes âgées de plus de 65 ans qui remplissent les critères suivants :

- Habitent leur propre domicile ou un milieu résidentiel comme un immeuble d'appartements ou une résidence pour personnes âgées, dans l'une des régions désignées par le programme. Remarque : Si vous habitez une maison de retraite, vous n'êtes pas admissible à ce programme.
- Ont besoin de services de soutien à la personne ou de services d'auxiliaires jour et nuit, tous les jours (peuvent ou non avoir besoin de services d'entretien ménager)
- Sont capables de diriger leurs propres soins ou ont recours à un mandataire spécial ou à un soignant résidant pour diriger les soins
- Sont capables de communiquer leurs besoins avec ou sans aide
- Leur état de santé est stable.
- Ne posent aucun danger pour elles-mêmes ou pour les autres
- Répondent aux critères susmentionnés et peuvent ou non avoir soumis une demande de lit dans un foyer de soins de longue durée.

## Comment puis-je en savoir plus?

Vous pouvez nous joindre sans frais au 1 800 538-0520. Nous serons heureux de vous fournir de plus amples détails au sujet du programme.